

## Transition écologique en Ile-de-France

Mis à jour le 14 Décembre 2015



© Fotolia

**La Transition écologique est porteuse de développement économique. Les besoins d'évolution des compétences et de formation induites guideront la construction du plan régional pour le développement de la formation et de l'orientation professionnelles.**

### La transition écologique et son impact sur les métiers

L'économie, sous l'influence conjointe des politiques publiques et des attentes sociétales, est de plus en plus engagée dans le processus de la transition écologique. Impliquant **une utilisation rationnelle et efficace de toutes les ressources**, cette dernière recouvre des enjeux multiples : biodiversité, énergies renouvelables, réduction des gaz à effet de serre, ou encore réduction de la pollution.

La transition écologique impacte progressivement les métiers dans divers domaines d'activités, et bientôt dans l'ensemble des activités économiques, bien au-delà des seuls métiers de protection de l'environnement et de gestion durable des ressources. Ainsi, les émissions de gaz à effet de serre, qui se traduisent par un réchauffement du climat et des catastrophes plus fréquentes, interrogent les activités émettrices de ces gaz.

Les métiers liés aux activités de transport, directement concernés par le coût de l'énergie fossile, doivent viser l'amélioration de l'efficacité de leur activité au regard de ces consommations. De même, les activités de la construction ambitionnent une efficacité énergétique renforcée des bâtiments.

Les évolutions portées par la transition écologique se traduisent par de **nouvelles pratiques et compétences professionnelles** en réponse à des exigences réglementaires, des développements technologiques, des démarches de certification environnementale ou de responsabilité sociétale des organisations et des attentes sociétales.

*La transition écologique revêt approximativement les notions d'**économie verte** ou de **croissance verte**. Elle inclut également la **transition énergétique**, pour laquelle une prochaine loi devrait consacrer le développement d'un nouvel équilibre d'une combinaison de sources énergétiques (fossiles, nucléaire, renouvelables).*

En matière de transition écologique, on distingue les activités relevant de la protection de l'environnement et de la gestion durable des ressources naturelles, nommées éco-activités, et les activités dites périphériques, favorables à la protection de l'environnement et à la gestion durable des ressources. Cette distinction se retrouve au niveau des métiers, répartis en deux familles :

- les **métiers verts** dédiés à la protection de l'environnement et à la gestion durable des ressources : technicien installateur et maintenance d'éolienne, agent de tri, économiste de flux, maraîcher biologique, etc.
- les **métiers verdissants**, dont la finalité n'est pas environnementale, mais qui mobilisent de nouvelles « briques de compétences » pour prendre en compte la dimension environnementale dans le geste métier : couvreur (isolation), chauffeur routier (éco-conduite), responsable logistique (adaptation et combinaison de différentes modalités de transports), ouvrier paysagiste (abandon des produits phytopharmaceutiques, diminution de la consommation d'eau, etc.), etc.

Les enjeux pour les métiers verts portent sur l' **adaptation des formations**, notamment initiales, pour répondre aux besoins des métiers de demain. Pour les métiers verdissants, la formation devra **répondre aux évolutions de compétences** tant en formation initiale qu'en évolution professionnelle des actifs. L'acquisition et la maîtrise de ces compétences sont aujourd'hui des facteurs différenciant pour les employeurs, même si dans les offres d'emploi publiées, ces compétences ne sont pas mentionnées.

L'évaluation des emplois s'appuie sur la nomenclature des professions et catégories sociales.

### **La transition écologique, enjeu majeur pour l'Ile-de-France**

*Région la plus peuplée de France, l'Ile-de-France abrite néanmoins d'importantes surfaces d'espaces agricoles et forestiers. Réduction des déchets, diminution des gaz à effet de serre ou encore préservation de la biodiversité sont par conséquent des problématiques importantes qui impliquent l'ensemble de l'économie francilienne.*

*L'Ile-de-France affiche depuis une dizaine d'années son ambition de devenir la première "Eco-région" d'Europe. En 2010, la Région a lancé les **Etats généraux de la conversion écologique et sociale**. Cet ambition s'inscrit dans plusieurs outils de programmation régionale, tels que le Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE), qui fixe des objectifs aux horizons 2020 et 2050 en termes de maîtrise de l'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de développement des énergies renouvelables, de qualité de l'air et d'adaptation au changement climatique.*

## **Mobilisation d'acteurs : le réseau TEE Ile-de-France**

Le réseau Territoires Environnement Emplois Ile-de-France (TEE IDF) a été créé à l'aube des années 2000, lors de la mise en œuvre des nouveaux services emplois jeunes.

Il rassemble les principaux acteurs institutionnels régionaux sur la thématique des emplois et des formations liées à l'économie verte : les services déconcentrés régionaux de l'Etat tels la Direccte (Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), la Driee (Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie), la Driaaf (Direction régionale et interdépartementale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt), la Drirea (Direction régionale et interdépartementale de l'Equipement et de l'Aménagement), la Drihl (Direction régionale et interdépartementale de l'Habitat et du Logement), le Conseil Régional d'Ile-de-France, la Direction régionale Ile-de-France de l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie), l'Arene (Agence régionale de l'Environnement et des Nouvelles énergies), l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN).

### **L'enjeu du réseau**

L'enjeu du réseau est de fédérer et de coordonner les énergies et les moyens pour accompagner la transition écologique et énergétique de l'économie francilienne.

En effet, la diminution des ressources naturelles, le coût croissant des énergies fossiles et les effets de plus en plus perceptibles du réchauffement climatique, nécessitent que chacun, selon ses compétences et ses moyens, prenne sa place dans une mobilisation collective. L'accompagnement de l'évolution des emplois, des compétences et des formations est dans ce cadre essentiel.

### **Actualité 2015 : Le réseau TEE Ile-de-France et Défi Métiers renforcent leur collaboration**

Après deux ans de collaboration étroite avec l'équipe d'animation du réseau TEE Ile-de-France et l'ouverture de ses instances de travail aux membres institutionnel du réseau, Défi métiers s'est vu confier pour l'année 2015 une mission d'assistance à l'animation du réseau TEE Ile-de-France, comprenant quatre missions spécifiques:

- Assurer la veille, l'analyse et la valorisation des travaux concernant la thématique de la transition écologique et son impact sur les emplois, métiers, compétences et formations
- Recenser les initiatives territoriales, permettant de diffuser les expériences des uns et des autres en portant à connaissance les facteurs de succès et les freins rencontrés
- Réaliser et diffuser une newsletter bimestrielle, dont la première devrait être disponible au cours de la deuxième quinzaine d'avril
- Promouvoir des métiers du végétal et de la biodiversité notamment dans les activités d'aménagement du territoire

Ces missions viennent en complémentarité du plan d'action propre à Défi métiers sur la thématique transversale de la « Transition écologique et sociale » et disposent à ce titre d'un budget spécifique



## Caractérisation des métiers verts en Ile-de-France

### Définition

Un métier « vert » est un métier dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement (source : Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte).

Les métiers verts sont au cœur de la transition écologique : ils sont impliqués dans des **activités "anciennes"** telles que le traitement des déchets, ou des activités plus récentes, telles que la production d'énergie, qui contribuent à la réduction des pollutions, la préservation de la biodiversité, la gestion des ressources naturelles.

La dynamique de la transition écologique conduit à développer les métiers verts et à en faire émerger quelques nouveaux. Les énergies renouvelables et le recyclage sont deux filières où le nombre d'emplois augmente particulièrement. Avec l'automatisation des sites de tri et de recyclage, ou encore le suivi à distance des productions d'énergie des équipements, des compétences nouvelles sont attendues en matière de réglage et maintenance des équipements comme de suivi et d'analyse des données transmises.

### Des exemples de métiers verts

- **Le chargé de mission de la prévention des déchets**, au sein des collectivités territoriales, doit identifier les activités permettant d'éviter la production de déchets et en favoriser le déploiement : réparation de produit, réemploi d'un produit qui n'est plus utilisable dans sa fonction première, etc.
- **Le garde pêche** prévient, par la surveillance et la sensibilisation du public, la pollution des rivières et de fleuves en évitant le rejet de déchets dans ce dernier ;
- **Les techniciens de mesure de la qualité de l'air extérieur** réalisent des prélèvements en milieu naturel ou industriel. Des emplois de techniciens de la qualité de l'air intérieur devraient se développer
- **L'économiste de flux**, dans des collectivités ou entreprises, assure le suivi de la consommation des flux d'énergie et d'eau dans les établissements. Il analyse les consommations et leur évolution, met en œuvre des techniques permettant de les réduire.
- **L'ingénieur en dépollution** des sites intervient sur la correction des dommages à l'environnement. L'Ile-de-France est la région française qui compte le plus grand nombre de sites et sols pollués.

### Les professions vertes en Ile-de-France

Les professions vertes représentent 26 300 emplois en Ile-de-France, répartis de la façon suivante :

- 15 % dans l'environnement et le traitement des pollutions ;
- 39 % dans l'assainissement et le traitement des déchets ;
- 46 % dans la production et distribution d'énergie et d'eau.

Six professions sur 10 s'exercent dans l'économie verte, dont 50 % dans les éco-activités (protection de l'environnement, gestion des ressources naturelles, recherche et développement/ingénierie) et 10 % dans les activités périphériques.

#### Profils des actifs exerçant un métier vert

84 % sont des hommes ;

43 % sont des ouvriers ;

22 % ont moins de 30 ans ;

92 % sont en CDI ;

une profession verte sur cinq est exercée par un salarié travaillant dans le public.

Près d'un quart des professionnels sont des cadres, avec une tendance à la féminisation (38 % de femmes chez les ingénieurs et cadres techniques de l'environnement).

#### Répartition géographique

Les professions vertes sont davantage présentes à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis.

#### Un enjeu pour l'avenir

L'analyse des offres d'emploi diffusées par l'Apec entre 2010 et le 1er semestre 2014 <sup>[1]</sup> montre que les métiers verts se développent dans les secteurs de la recherche & développement et de la production industrielle, sur des profils spécialisés en lien avec l'innovation et les exigences de sécurité (ex : ingénieur d'études en efficacité énergétique). Ces nouveaux métiers font partie de ceux identifiés par l'Apec dans son Guide des métiers en émergence 2013 <sup>[2]</sup>.

En savoir plus <sup>[3]</sup>

Source Insee, Recensement de la population 2009

## Evolution de compétences dans les métiers verdissants en Ile-de-France

### Définition

*Un métier dit « verdissant » est un métier dont la finalité n'est pas environnementale mais qui intègre de nouvelles « briques de compétences » pour prendre en compte la dimension environnementale dans le geste métier (source : Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte).*

De nombreux professionnels, exerçant dans des secteurs variés, doivent aujourd'hui diminuer l'impact environnemental de leurs activités pour répondre à de nouvelles réglementations ou aux attentes des consommateurs.

**Cette évolution se traduit par un "verdissement" des compétences de certains métiers**, dont l'activité finale n'est néanmoins pas la protection de l'environnement. Certaines filières économiques sont particulièrement affectées par le processus de transition écologique et par l'évolution des compétences de leurs professionnels, notamment les secteurs du bâtiment, des transports et de la logistique, de l'agriculture et des industries chimiques et manufacturières.

La dynamique de la transition écologique engendre le développement de métiers verdissants tant en termes de compétences, qui deviennent indispensables, qu'en termes d'emplois.

C'est le cas des **métiers du bâtiment** pour lesquels des travaux de rénovation énergétique, rendus nécessaires par le coût de l'énergie, les situations de précarité énergétique et les enjeux liés aux émissions de gaz à effet de serre, vont dopper la création d'emplois.

Dans une moindre mesure, **le projet du Nouveau Grand Paris** développera la création de postes (ou le maintien en activité de professionnels) pour les métiers des travaux publics notamment. Les métiers de conception, d'études et de responsable de chantier « verdissent » par la prise en compte, exigée par la réglementation, de l'impact du chantier sur l'environnement et de la recherche d'un amoindrissement de celui-ci.

A l'heure de la création d'une Agence nationale de la biodiversité en France, il est prévisible que des compétences sur ce domaine sont attendues dans **la pratique des métiers en lien avec le végétal**, notamment en milieu urbain. Les espaces verts, les berges, les talus sont de plus en plus gérés de manière à favoriser le développement de la biodiversité, végétale aussi bien qu'animale. En effet, le Schéma régional de cohérence écologique <sup>[4]</sup> adopté en octobre 2013 prévoit, parmi les actions préconisées, une promotion et généralisation des pratiques de gestion des espaces verts et naturels adaptés à la biodiversité. Ces pratiques nécessitent une évolution du geste professionnel, notamment en limitant l'usage des produits phytopharmaceutiques.

## Les professions verdissantes en Ile-de-France

## Les professions verdissantes représentent 739 700 emplois en Ile-de-France , dont :

- 31 % dans le bâtiment ;
- 19 % dans les transports et la logistique ;
- 2 % dans l'entretien des espaces verts ;
- 1 % dans l'agriculture et la sylviculture ;
- 47 % dans des domaines divers (industrie, tourisme, animation).

Trois professions sur 10 s'exercent dans l'économie verte, dont 20 % dans les éco-activités (protection de l'environnement, gestion des ressources naturelles, R&D/ingénierie) et 10 % dans les activités périphériques.

### Répartition géographique

Les professions verdissantes sont davantage présentes en Grande couronne parisienne, notamment dans les départements de l'ouest francilien.

### Un enjeux pour l'avenir

La prise en compte des exigences environnementales se traduit dans l'attestation obligatoire pour exercer le métier de conducteur routier, marchandises et voyageurs. Ainsi, pour répondre aux objectifs de sécurité et d'économies de carburant, les formations FIMO-FCO dispensent des connaissances et savoir-faire sur la conduite rationnelle.

[En savoir plus](#) [5]

Source Insee, Recensement de la population 2009

## Contributions de l'ESS à l'économie verte

L'Economie sociale et solidaire (ESS) est un acteur qui contribue à bâtir une économie verte plus inclusive. Elle développe des services innovants répondant aux besoins locaux, aux enjeux sociaux, aux défis environnementaux. Plaçant l'individu au centre de son organisation, l'Economie sociale et solidaire soutient le développement des circuits alimentaires courts, des énergies renouvelables et des éco-constructions. Elle participe à la lutte contre la précarité énergétique, favorise l'éducation à l'environnement et au développement durable, etc.

En Ile-de-France, plusieurs réseaux de l'Economie sociale et solidaire sont très actifs dans le domaine de la transition écologique, notamment :

- **L'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies (Arene)**, qui accompagne les acteurs dans leurs projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables ; elle détecte et valorise les bonnes pratiques au sein des réseaux qu'elle anime. Ainsi, le Réseau Economie Sociale et Environnement (Rese) qui accompagne les acteurs de l'ESS engagés dans l'économie verte, a mené une réflexion sur la filière du bâtiment durable, permettant de recenser des initiatives recherchant un équilibre entre respect de l'environnement, utilité sociale et pérennité financière. Ces initiatives sont consultables sur le [site de l'Arene](#) [6] ;
- **L'Atelier**, qui poursuit ses réflexions en 2015 pour rapprocher Economie Sociale et Solidaire et Economie verte. En début d'année, les débats ont porté sur l'ouverture de nouveaux secteurs d'activité pour l'ESS grâce à la construction écologique, aux énergies renouvelables et à l'aménagement du territoire. Ces domaines peuvent proposer des perspectives durables de développement pour les entreprises sociales. La synthèse de la réflexion est consultable sur [le site de l'Atelier](#) [7] ;
- **Les ressourceries** (adhérentes au réseau des ressourceries) ou **recycleries**, acteurs de l'ESS, comme d'autres structures telles que les communautés Emmaüs ou le réseau Envie, qui ont un rôle de réduction des déchets en proposant une réutilisation (utilisation dans la même finalité, y compris avec réparation) ou un réemploi (utilisation détournée donnant une autre finalité au produit) des objets. Lorsque les objets ne sont pas ré-employables, ils sont dirigés vers une filière de recyclage ; de plus, les ressourceries ou recycleries sensibilisent leur public aux éco-gestes et aux enjeux environnementaux. Aujourd'hui, une douzaine de ressourceries sont implantées en Ile-de-France (source : [Observatoire des Ressourceries 2014](#) [8]). A terme, la région devrait accueillir une trentaine de sites.

## Annexe – Définitions et nomenclatures

La **transition écologique** traduit l'évolution de l'économie par la prise en compte des enjeux environnementaux. La transition énergétique en constitue un élément focalisé sur la production et la consommation de l'énergie (combinaison énergétique, efficacité énergétique, maîtrise de l'énergie).

L'**économie verte** est une économie qui, à long terme, utilise moins ou mieux la ressource énergétique et les matières premières non renouvelables, et met l'humain au centre de l'entreprise et du projet social. "Economie verte" exprime de manière plus statique que "Transition écologique" la même notion d'un nouvel axe de développement.

Le **croissance verte**, expression initialement utilisée, a été, avec la crise économique, peu à peu remplacée par "économie verte", notion qui met moins l'accent sur la croissance.

## Eco-activités et activités périphériques

Les domaines d'activités relevant de l'économie verte se regroupent en **éco-activités** et **activités périphériques favorables à la protection de l'environnement**.

Les **Eco-activités** comprennent :

- la protection de l'environnement (gestion des eaux usées, gestion des déchets y compris radioactifs, réhabilitation des sols et eaux pollués, lutte contre le bruit, contre la pollution de l'air, services de protection de la nature, du paysage et de la biodiversité) ;
- la gestion des ressources naturelles (gestion durable de la ressource en eau, récupération, maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables) ;
- les activités transversales (services généraux publics, R&D environnementale, ingénierie environnementale).

Les **activités périphériques** englobent :

- la production d'eau ;
- la gestion des espaces verts ;
- les transports (construction d'infrastructures ferroviaires, fabrication de matériels ferroviaires roulants) ;
- les autres activités de construction (isolation des bâtiments, étanchéité à l'air, etc.) et de fabrication de produits industriels (chaudières à condensation, lampes led, etc.).

## Les nomenclatures d'identification des métiers et professions de la transition écologique

### Le Répertoire opérationnel des métiers et emplois (ROME)

Référentiel conçu par Pôle Emploi et validé par les branches professionnelles, il présente l'ensemble des métiers regroupés en 531 fiches, organisées par domaines professionnels. A finalité opérationnelle, il décrit les activités et compétences et permet de caractériser les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, ainsi que les offres d'emploi collectées. Ce répertoire ne constitue pas une nomenclature statistique et ne peut donc pas être utilisé dans cette perspective.

### La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

Distinguant 486 professions, elle permet de classer de manière statistique la population en emploi selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut. Ces professions regroupent des métiers plus ou moins proches. Cette nomenclature est mal adaptée au suivi statistique de l'emploi dans l'économie verte. En effet, seules 9 professions sont retenues pour décrire l'ensemble de celles qui relèvent de la protection de l'environnement et de la gestion durable des ressources naturelles.

### La nomenclature des familles professionnelles (FAP)

Mise au point par la Dares, elle permet d'analyser de manière statistique, pour un groupement de métiers, les données sur les offres et les demandes d'emploi recueillies par Pôle Emploi, classées selon le ROME, et les données sur l'emploi classées selon la nomenclature des PCS. Cette nomenclature agrège de manière plus importante les professions et les métiers rendant encore plus difficile la différenciation des familles professionnelles relevant de l'économie verte.

En 2015, quelques changements sont attendus dans les listes des professions et des métiers verts et verdissants.

## Tags

Tags : [réseau TEE](#) <sup>[9]</sup> | [transition écologique](#) <sup>[10]</sup> | [économie verte](#) <sup>[11]</sup> | [métiers verts](#) <sup>[12]</sup> | [métiers verdissants](#) <sup>[13]</sup>